Conditions Générales de Vente

Désignation

SFA – **Santé Famille Académie** est la dénomination commerciale d'un organisme de formation professionnelle, sous le statut de SASU dont la Présidente est l'associé unique Audrey GODARD, déclarée sous le **11951040595** auprès de la **DRIEETS Île-de-France**.

Numéro SIRET : **103 440 509 00018**
Siège social : **3 bis, rue de la Carrière – 77970 JOUY LE CHATEL,**

SFA conçoit, organise et dispense des actions de formation professionnelle continues, en **inter-entreprises** et **intra-entreprises**, en Île-de-France et sur l'ensemble du territoire national, seule ou en partenariat.

Dans les paragraphes qui suivent, il est convenu de désigner par :

- client : toute personne physique ou morale qui s'inscrit ou passe commande d'une formation auprès de SFA

- stagiaire : la personne physique qui participe à une formation.

- CGV : les conditions générales de vente, détaillées ci-dessous.

- OPCO : les opérateurs de compétence agréés chargés de collecter et gérer l'effort de formation des entreprises.

Objet et champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente déterminent les conditions applicables aux prestations de formation réalisées par SFA pour le compte d'un client.

Toute commande de formation implique l'acceptation sans réserve par le client des présentes CGV, qui prévalent sur tout autre document, notamment sur les conditions générales d'achat du client.

Devis et attestation

Pour chaque action de formation, un **devis** est transmis au client.
L'inscription devient définitive à réception par SFA du devis **daté, signé et revêtu de la mention "Bon pour accord"**, ou signé électroniquement via la solution Digiforma.

Une **convention de formation professionnelle** est établie conformément aux articles L.6353-1 et suivants du Code du travail. Elle doit être retournée signée avant le démarrage de la formation.

Le stagiaire déclare disposer des prérequis nécessaires à la formation et l'adéquation des prérequis au regard de la formation initiale du potentiel stagiaire.

À l'issue de la formation, SFA peut fournir, sur demande :

- une attestation de fin de formation ou de présence
- les feuilles d'émargement

Prix et modalités de paiement

Les prix sont indiqués en **euros, nets de taxes**, SFA bénéficiant du régime de la franchise de TVA (article 293 B du CGI).

- **Formations inter-entreprises** : paiement exigible **10 jours calendaires avant le début de la formation**
- **Formations intra-entreprises** : paiement exigible **à réception de la facture, dans un délai de 30 jours**
- **E-learning** : paiement exigible **avant la première connexion à la plateforme**

Le règlement s'effectue par virement bancaire ou par chèque.
Un paiement échelonné peut être accordé à titre exceptionnel, sous réserve d'un **avenant écrit** conclu avant le début de la formation.

Retard de paiement

En cas de retard de paiement, des **pénalités de retard** sont exigibles sans qu'un rappel soit nécessaire, calculées sur la base du **taux directeur de la BCE majoré de 10 points**.

Conformément à l'article L.441-10 du Code de commerce, une **indemnité forfaitaire de 40 € pour frais de recouvrement** est due de plein droit pour tout retard de paiement.

Prise en charge

En cas de financement par un OPCO, le client doit effectuer sa demande de prise en charge **avant le début de la formation** et transmettre à SFA l'accord de financement.

En cas de subrogation, celle-ci est acceptée uniquement pour les formations intra-entreprises ou pour un montant supérieur à 800 €.
À défaut de réception de l'accord de prise en charge au premier jour de la formation, l'intégralité du coût est facturée au client, qui en reste redevable.

Conditions de report et d'annulation d'une séance de formation

Annulation par le client

Toute annulation doit être notifiée par écrit par mail à l'adresse :
contact@santefamilleacademie.fr

- Annulation **plus de 20 jours calendaires** avant le début : **aucuns frais**
- Annulation entre **10 et 20 jours calendaires** : facturation de **25 %** du montant total
- Annulation **moins de 9 jours calendaires** : facturation de **50 %** du montant total

Report

Toute demande de report doit être formulée par écrit au moins **20 jours calendaires** avant le début de la formation. Le report est soumis à disponibilité.

Annulation par SFA

SFA se réserve le droit d'annuler une session jusqu'à **10 jours avant le début** notamment en cas d'effectif insuffisant ou de force majeure.
Dans ce cas, le client pourra :

- reporter son inscription à une date ultérieure
- ou obtenir le remboursement intégral des sommes versées

Aucune indemnité complémentaire ne pourra être exigée.

Programme des formations

SFA se réserve le droit d'adapter les contenus pédagogiques en fonction de l'actualité, du niveau des participants ou de la dynamique de groupe, dans le respect des objectifs pédagogiques annoncés.

Propriété intellectuelle et droit d'auteur

Les supports de formation, quelle qu'en soit la forme (papier, numérique, électronique…), sont protégés par la propriété intellectuelle et le droit d'auteur. Leur reproduction, partielle ou totale, ne peut être effectuée sans l'accord exprès de SFA. Le client s'engage à ne pas utiliser, transmettre ou reproduire tout ou partie de ces documents en vue de l'organisation ou de l'animation de formations ou de vente de supports professionnels.

Données personnelles - Informatique et libertés

SFA traite les données personnelles du client et du stagiaire en qualité de **responsable de traitement**, conformément au **Règlement Général sur la Protection des Données (UE 2016/679)**.

Les données sont collectées aux fins de :

- gestion administrative et pédagogique des formations
- obligations légales et réglementaires
- prospection commerciale (sur la base de l'intérêt légitime)

Les données sont conservées pour une durée conforme aux obligations légales.

Conformément à la réglementation, toute personne dispose des droits suivants : accès, rectification, effacement, limitation, opposition et portabilité.
Ces droits peuvent être exercés par email à : **contact@santefamilleacademie.fr**

En cas de litige, une réclamation peut être déposée auprès de la **CNIL**.

SFA s'engage à appliquer les mesures administratives, physiques et techniques appropriées pour préserver la sécurité, la confidentialité et l'intégrité des données du client. Elle s'interdit de divulguer les données du client, sauf en cas de contrainte légale.

Loi applicable et attribution de compétence

Les présentes CGV sont soumises au **droit français**.
Les parties s'efforceront de régler amiablement tout différend.

À défaut, le litige sera porté devant les tribunaux compétents de Paris, **sous réserve des dispositions légales impératives applicables aux consommateurs**.